

2 M B R
Société Anonyme au capital de 600 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Epervière, ZAC de Beuzon
49000 ECOUFLANT
480 603 554 RCS ANGERS

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 2 M B R

Forme juridique : société anonyme

Numéro unique d'identification - (Siren) : 480 603 554 RCS ANGERS

Représentée par Monsieur Richard METIVIER agissant en qualité de représentant légal de la société 2 M B R,

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023

- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Le présent document a été signé électroniquement via la plateforme YOUSIGN, selon un procédé répondant aux spécifications des articles 1366 et 1367 du code civil et lui conférant la même force probante que l'écrit sur support papier.

Fait le **21 février 2024**

Monsieur Richard METIVIER

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			10 475,37		11 268,65		-793		-7,03
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)			10 475,37		11 268,65		-793		-7,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-10 475,37		-11 268,65		793		7,04
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			918 791,18		1 104 809,25		-186 018		-16,83
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			918 791,18		1 104 809,25		-186 018		-16,83
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			4 028,80		3 861,49		167		4,33
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			4 028,80		3 861,49		167		4,33
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			914 762,38		1 100 947,76		-186 185		-16,90
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			904 287,01		1 089 679,11		-185 392		-17,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)									
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital									
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	3 321,00	180,00	3 141	NS
Total des Produits (I+III+V+VII)	918 791,18	1 104 809,25	-186 018	-16,83
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 825,17	15 310,14	2 515	16,43
RÉSULTAT NET	900 966,01 <i>Bénéfice</i>	1 089 499,11 <i>Bénéfice</i>	-188 533	-17,29
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier				

Certifié conforme à l'original

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme à l'original

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 000 000,00		1 000 000,00	57,18	1 000 000,00	57,37
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 000 000,00		1 000 000,00	57,18	1 000 000,00	57,37
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	590 326,05		590 326,05	33,76	577 980,87	33,16
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	158 395,69		158 395,69	9,06	165 081,36	9,47
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	748 721,74		748 721,74	42,82	743 062,23	42,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 748 721,74		1 748 721,74	100,00	1 743 062,23	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	600 000,00	34,31	600 000,00	34,42
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	60 000,00	3,43	60 000,00	3,44
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 004,68	0,06	101 505,57	5,82
Report à nouveau	-400 000,00	-22,86	-750 000,00	-43,02
Résultat de l'exercice	900 966,01	51,52	1 089 499,11	62,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 161 970,69	66,45	1 101 004,68	63,16
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	447 768,05	25,61	535 203,55	30,70
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 820,00	0,33	5 900,00	0,34
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	133 163,00	7,61	100 954,00	5,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	586 751,05	33,55	642 057,55	36,84
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 748 721,74	100,00	1 743 062,23	100,00

SA 2MBR

Boulevard de l'Épervière
ZAC de Beuzon
49000 ECOUFLANT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

GESCO

Commissaire aux comptes

81 rue des Ponts de Cé – 49000 – ANGERS
Tél. : 02.41.47.15.16 - Fax. : 02.41.47.12.13
e-mail : angers@gesco-sa.fr
www.gesco-sa.fr

Société de commissariat aux comptes inscrite - Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SAS au capital de 392.000 Euros – RCS Angers B 321 943 698

SA 2MBR

Boulevard de l'Epervière
ZAC de Beuzon
49000 ECOUFLANT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA 2MBR relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations dont le montant net figurant au bilan s'établit à 1.000.000 euros sont évalués à leur coût d'achat. Nous nous sommes assurés que la valeur d'inventaire de ces titres de participations est au moins égale aux valeurs comptables figurant au bilan, conformément aux principes comptables énoncés dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreur et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 19 février 2024,

Pour la **SAS GESCO**,
Commissaire aux comptes
François Boisramé

Associé



S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres Immobilisations Incorporelles						
Avances & acomptes sur Immobilisations Incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage Industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 000 000,00		1 000 000,00	57,18	1 000 000,00	57,37
Créances rattachées à des participations						
Autres titres Immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 000 000,00		1 000 000,00	57,18	1 000 000,00	57,37
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, Impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	590 326,05		590 326,05	33,76	577 980,87	33,16
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	158 395,69		158 395,69	9,06	165 081,36	9,47
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	748 721,74		748 721,74	42,82	743 062,23	42,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 748 721,74		1 748 721,74	100,00	1 743 062,23	100,00

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	600 000,00	34,31	600 000,00	34,42
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	60 000,00	3,43	60 000,00	3,44
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 004,68	0,06	1 01 505,57	5,82
Report à nouveau	-400 000,00	-22,86	-750 000,00	-43,02
Résultat de l'exercice	900 966,01	51,52	1 089 499,11	62,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 161 970,69	66,45	1 101 004,68	63,16
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	447 768,05	25,61	535 203,55	30,70
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 820,00	0,33	5 900,00	0,34
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	133 163,00	7,61	100 954,00	6,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	586 751,05	33,55	642 057,55	36,04
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 748 721,74	100,00	1 743 062,23	100,00

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			10 475,97		11 268,65		-793		-7,03
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)			10 475,97		11 268,65		-793		-7,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-10 475,97		-11 268,65		793		7,04
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			918 791,18		1 104 809,25		-186 018		-16,83
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			918 791,18		1 104 809,25		-186 018		-16,83
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés			4 028,80		9 861,49		167		4,33
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			4 028,80		9 861,49		167		4,33
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			914 762,38		1 100 947,76		-186 185		-16,90
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			904 287,01		1 089 679,11		-185 392		-17,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)									
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital									
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)	3 321,00	180,00	3 141	NS
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	918 791,18	1 104 809,25	-186 018	-16,83
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 825,17	15 310,14	2 515	16,43
RÉSULTAT NET	900 966,01	1 089 499,11	-188 533	-17,29
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXE

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023 présente un total de 1 748 721,74 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégage un résultat de 900 966,01 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Liste des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05 Juin 2014 modifié par le règlement de l'ANC N°2016-07 du 04 Novembre 2016 relatif au plan comptable général. Elle est appliquée dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**INTEGRATION FISCALE :**

Le groupe, constitué par les sociétés :

- Sa 2MBR
- Sasu E.I.B.

a opté pour le régime d'intégration fiscale prévue aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, avec application au 1er novembre 2005.

Cette option d'intégration fiscale, conclue entre les sociétés, règle la répartition de la charge d'impôt.

La convention d'intégration fiscale prévoit que :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
- La charge d'impôt est calculée sur le résultat propre de chaque société, après imputation des éventuels déficits antérieurs.
- Les économies d'impôt réalisées par le Groupe, liées aux déficits, sont conservées chez la société-mère qui les considère comme un gain immédiat de l'exercice.
- Les économies d'impôt réalisées par le Groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôt des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société mère et constatées en produits ou en charges.
- Le taux de la contribution payée par les filiales à la société mère est fixé au taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur.

Le montant de la redevance d'intégration fiscale, due au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023, par la Sasu E.I.B. s'élève à 430 525 Euros.

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 000 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 000 000		
TOTAL GENERAL	1 000 000		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence			1 000 000	
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 000 000	
TOTAL GENERAL			1 000 000	

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficies			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	590 326	590 326	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	590 326	590 326	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	447 768	89 201	358 567	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 820	5 820		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficies	133 163	133 163		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	586 751	228 184	358 567	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	87 142			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	18 791
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	18 791

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 353
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 820
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	7 173

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 000	100,00

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	446 415
TOTAL	446 415
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	446 415

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

S.A. 2MBR

Exercice clos le 31/10/2023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
S.A.S.U EIB	9 528	203 236	100,00	1 000 000	1 000 000			11 029 568	1 269 586	900 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

2 M B R
Société Anonyme au capital de 600 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Epervière, ZAC de Beuzon
49000 ECOUFLANT
480 603 554 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 900 966,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice900 966,01 euros

A l'absorption des pertes antérieurs figurant au compte
« Report à nouveau », soit la somme de400 000,00 euros
Ledit compte s'élève ainsi à 0 euro

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à500 966,01 euros

A titre de dividendes aux actionnaires, la somme de400 200,00 euros
Soit 66,70 euros par action

Le solde, soit la somme de100 766,01 euros
Affectée en totalité au compte « autres réserves »
Dont le solde créditeur s'élève ainsi à 101 770,69 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 761 770,69 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 200,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 21 février 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou

veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Montant des dividendes non éligibles à l'abattement
31/10/2022*	840 000,00 €	840 000,00 €	-
31/10/2021**	750 000,00 €	750 000,00 €	-
31/10/2020***	480 000,00 €	360 000,00 €	120 000,00 €

*Distribution d'un acompte sur dividendes décidée par le Conseil d'administration du 22 février 2023

**Distribution d'un acompte sur dividendes décidée par le Conseil d'administration du 24 février 2022

***Distribution d'un acompte sur dividendes décidée par le Conseil d'administration du 27 octobre 2020

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le présent document a été signé électroniquement via la plateforme YOUSIGN, selon un procédé répondant aux spécifications des articles 1366 et 1367 du code civil et lui conférant la même force probante que l'écrit sur support papier.

Certifié conforme

Monsieur Richard METIVIER
Le Président du Conseil d'Administration

ANNEXE

Certifié conforme à l'original

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023 présente un total de 1 748 721,74 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégage un résultat de 900 966,01 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Liste des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05 Juin 2014 modifié par le règlement de l'ANC N°2016-07 du 04 Novembre 2016 relatif au plan comptable général. Elle est appliquée dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

:

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**INTEGRATION FISCALE :**

Le groupe, constitué par les sociétés :

- Sa 2MBR
- Sasu E.I.B.

a opté pour le régime d'intégration fiscale prévue aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, avec application au 1er novembre 2005.

Cette option d'intégration fiscale, conclue entre les sociétés, règle la répartition de la charge d'impôt.

La convention d'intégration fiscale prévoit que :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
- La charge d'impôt est calculée sur le résultat propre de chaque société, après imputation des éventuels déficits antérieurs.
- Les économies d'impôt réalisées par le Groupe, liées aux déficits, sont conservées chez la société-mère qui les considère comme un gain immédiat de l'exercice.
- Les économies d'impôt réalisées par le Groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôt des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société mère et constatées en produits ou en charges.
- Le taux de la contribution payée par les filiales à la société mère est fixé au taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur.

Le montant de la redevance d'intégration fiscale, due au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023, par la Sasu E.I.B. s'élève à 430 525 Euros.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 000 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 000 000		
TOTAL GENERAL	1 000 000		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 000 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 000 000	
TOTAL GENERAL			1 000 000	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	590 326	590 326	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	590 326	590 326	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	447 768	89 201	358 567	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 820	5 820		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	133 163	133 163		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	586 751	228 184	358 567	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	87 142			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	18 791
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	18 791

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 353
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 820
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	7 173

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 000	100,00

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	446 415
TOTAL	446 415
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	446 415

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
S.A.S.U EIB	9 528	203 236	100,00	1 000 000	1 000 000			11 029 568	1 628 886	900 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										